



SECTION AXA France

FRAIS PROFESSIONNELS

Note de frais 2015 : De 1 000 à 1 500 € d'économies par commercial ???

SOMMAIRE

1 : FRAIS PROFESSIONNELS

2 : Dates des virements de paie 2015

3 : Projet O'Connor : Rien n'est réglé !

4 : Résultats AXA 2014 : Une année record !

5 : Bulletin d'adhésion

6 : Vos délégués Force Ouvrière

Frais professionnels : Tondu ras, avec en prime une balise Argos sur le râble. En une phrase, le décor est planté !

Nous voici, avec la nouvelle circulaire relative aux frais professionnels, dans le vif du sujet !

Le dernier rapport SYNDEX remis au CCE laissait entendre qu'AXA envisageait d'opérer une nouvelle réduction de 17 millions d'€ sur les frais généraux dans le réseau AEP.

Voilà donc la première mesure concrète du plan d'économies mise en oeuvre avec... ferveur.

Au prétexte de nouvelles dispositions URSSAF, la Direction met d'entrée la pression avec l'objectif d'économiser, selon une indiscretion, entre 1 000 et 1 500 € par an et par commercial.

Pour y parvenir tout est bon et peu importe que les prémisses soient fausses pourvu que les conclusions soient justes.

À en croire le préambule de la note interne du 15 Janvier 2015, l'application de ces nouvelles règles aurait pour objet, comble de l'ironie : « **de protéger les salariés** ».

Une vertu cardinale qui s'efface dans le dernier encart de la page 13 de ladite note pour faire place à des propos d'une toute autre teneur : « **L'entreprise pourra être amenée à prendre des mesures disciplinaires qui s'imposent en cas de non respect des règles énoncées** ».

La mue en quelques lignes est aussi stupéfiante que radicale (ce passage n'existait

pas dans la note 2014) et des menaces en tous genres n'ont pas tardé à pleuvoir avec en tête de gondole « *Si je n'ai pas vos plannings je ne valide pas vos frais !* » **Ce qui est formellement interdit ! Une méthode qu'a d'ailleurs condamné sans équivoque la Direction du réseau.**

Si un chantage au planning (papier ou autre) vous est opposé, n'hésitez pas une seconde, informez le délégué FO le plus proche.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule anomalie selon nous. En mélangeant habilement règles légales et règles internes, la Direction tente de jouer et de gagner sur tous les tableaux.

Les différentes interprétations de la note interne d'une région à une autre en disent long sur le caractère interprétatif qui agite l'esprit de personnages parfois zélés et qui parfois donnent dans la surenchère permanente.

Et comme ce ne sont pas les déclarations empreintes d'une indignation à l'émotion maîtrisée qui feront plier ceux qui aspirent à économiser un peu plus de 4 millions d'euros sur le dos des commerciaux, **FO a pris la décision de consulter un avocat spécialisé pour expertiser la licéité des dispositions imposées par l'employeur !**

Nous reviendrons vers vous dès le résultat de notre consultation connu. Bien entendu, si la situation l'exige, nous prendrons nos responsabilités en saisissant le TGI compétent pour une action en interprétation dans un 1er temps.



DATE DES VIREMENTS DE PAIE 2015

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
27	24	26	27	26	25	28	26	25	27	25	24

O'CONNOR : DES MESURES VRAIMENT PEU INCITATIVES !

Nous aurions pu imaginer que la lourdeur des sanctions infligées par l'ACPR aux assureurs récalcitrants à l'idée de rechercher les bénéficiaires des contrats en déshérence aurait incité la Direction d'AXA à prendre des mesures à la hauteur des enjeux, afin d'écarter le risque d'une amende record, mais...

Manifestement, le plan d'action proposé par AXA semble avoir apaisé, pour le moment, le gendarme spécialisé.

Pour autant, le peu de moyens que la Direction propose aux commerciaux nous laisse perplexe.

En effet, ou la Direction a des certitudes ou la prise de risques est tout simplement effarante.

Les contre-parties proposées dans le cadre d'une commission de concertation et non d'une négociation ont permis à l'Entreprise de passer ses propositions en mode 49.3, une méthode qui déjà se passe de commentaires.

Et comme la Camarilla était de sortie, les fidèles des fidèles se sont exécutés sans coup férir, respectant le code de la route financier sans sourciller.

FO a pourtant élaboré et présenté des mesures cohérentes articulées autour de trois propositions de circonstance.

-  **Primo : réduire pendant la période de recherches les OMP et les seuils de manière proportionnelle à l'activité consacrée (en moyenne 70 démarches sur la période pour les volontaires) de 25 %.**
-  **Secondo : Attribuer à tous les collaborateurs participant à cette campagne une prime de 150 €**
-  **Tertio : Attribuer une prime de 25 € pour chaque dossier traité qu'il s'agisse d'un contrat en portefeuille ou d'un contrat orphelin confié pour l'occasion.**

Seule la CFDT s'est située pour l'essentiel sur des positions proches des nôtres.

Mais les habitués du petit marigot Axien ont peut-être considéré que le coût des mesures proposées par FO étaient oh grand Dieu... exorbitant ! Il faut dire qu'avec les résultats historiques que vient d'annoncer le groupe **(plus de 5 Milliards de résultat net pour 2014)** l'entreprise n'a vraiment pas un sou à consacrer aux commerciaux. Cerise sur le gâteau les enveloppes de frais ne seront pas non plus adaptées pour cette opération ponctuelle, il faudra coller sur le trajet des RDV business la recherche de ces quidams.

C'est une évidence, les choix arrêtés unilatéralement par l'employeur ne sont vraiment pas, selon nous, de nature à inciter les commerciaux à s'inscrire dans cette opération articulée autour du volontariat au sens propre comme au sens figuré (rappel des mesures en haut de la page 3).

D'autant que la cellule dédiée pour traiter de certains contrats, marqués normalement hors champ d'intervention du réseau AEP, n'hésite pas à solliciter les commerciaux via les IMC pour retrouver contre... 0 € d'autres bénéficiaires.

À force de vouloir obtenir un max sans mettre en face les moyens, AXA s'expose à une sanction lourde. Réponse fin juin, en espérant passer à travers les gouttes !

Rappel des mesures : 25 € bruts par dossier orphelin traité et validé **pour les producteurs et mandataires**. 4 € bruts sont prévus pour les ATP et ADV sur les dossiers

traités par leurs collaborateurs avec un maximum de 1 500 € et pour nos amis IMC, 2 € bruts sur le même principe avec un maximum de 1 000 €.



Résultats du Groupe AXA 2014 : Une année record ! Mais pour qui ?

Les résultats sont tombés le 25 février. Ils sont, sur ce qu'indique le communiqué de presse interne, **Historiques**.

Évidemment, il est rassurant d'évoluer dans une société à la situation financière insolente, comme il est terriblement frustrant de ne pas goûter, comme ils se doit, aux délices de ces prébendes modernes que confisque une poignée d'individus pour qui le terme partage provoque des spasmes et non de la redistribution.

D'un coté des restrictions, des confiscations et de l'autre, la pompe à fric débite à un niveau jamais atteint.

Mais il paraît que c'est la crise, oui la crise et la crise elle se matérialise par les constats suivants :

- ◆ Résultat opérationnel à 5,1 milliards d'€ en progression de 8 %
- ◆ Résultat courant à 5,5 milliards d'€ en progression de 7 %
- ◆ Résultat net à 5 milliards € en hausse de 12 %
- ◆ Dividende en progression de 17 % à 95 centimes par action

Et pour les commerciaux ?

- ❖ 0,8 d'augmentation des fixes en 2014 assortie à l'augmentation proportionnelle des seuils, autrement dit que dalle !
- ❖ La rationalisation et le contrôle tous azimuts des frais professionnels,
- ❖ 100 € de prime de partage,
- ❖ Un accord intéressement qui déduit de l'intéressement calculé la participation. Par ce mécanisme complètement aberrant chaque année un salarié perd en moyenne plus de 1 000 €!

Tout ceci porte un nom, selon l'entreprise : L'équité. Ainsi chaque année ça baisse pour nous et ça augmente dans des proportions hallucinantes pour eux !

Bien entendu, avec de tels résultats, les bonus et autres actions gratuites vont pulluler.

Ainsi, grâce aux majorités en place, ces inégalités de plus en plus flagrantes prospèrent.

Il faut que ça s'arrête et vite. Cette occasion vous est donnée en Mai. C'est le moment d'agir, maintenant !

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

Cotisations 2015

Inspecteurs : 180€

EI : 165 €

EB : 135 €

Retraités : 100 €

Nom..... Prénom..... Adresse.....

Email

Fait à.....le..... Signature.....

Adhésion à adresser à : Patrice DITTIÈRE 11, rue Adèle Considère – 49 320 BRISSAC QUINCÉ

NOM, PRÉNOM	DEPT	TÉLÉPHONE	NOM, PRÉNOM	DEPT	TÉLÉPHONE
FILOMENA Mickael	O3	06 76 25 63 49	FERRARI Eric	O6	06 11 74 97 76
BONTHOUX Pierre	13	06 12 34 25 31	TURCAT Jean-Jacques	13	06 07 37 49 13
LUCCHINI Marc	20	06 11 89 25 17	BELMONTE Jean Pierre	34	06 48 64 00 30
MARTIN Patrick	69	06 64 36 91 97	MASSARD Gilles	69	06 12 22 62 13
BEYSSAC Frédéric	84	06 09 16 50 55	COSTE Cyril	84	06 82 83 45 72
FESSARD Didier	O8	06 89 86 80 64	HOXHA Dorina	21	06 86 64 32 79
NIKOUÉ Patrick	21	06 13 04 35 47	RAMOA Carlos	21	06 72 71 31 40
VIGNAUD Daniel	21	06 11 57 33 82	JACQUES James	55	06 73 95 86 96
MULLER Franck	55	06 82 99 69 15	BELHAOUAR Ferouz	59	06 79 18 30 35
BRACAVAL Alexandre	59	06 33 56 56 27	FLAMENT Philippe	59	06 12 38 72 98
MALFOY Hervé	62	06 09 60 31 15	MARTIN Evelyne	62	06 51 04 94 22
RATSIAJETSINIMARO Dera	67	06 78 30 37 96	HERRMANN Roland	67	06 32 77 79 16
BISSAC Jean Pierre	80	03 22 94 35 94	GENSSE Philippe	80	06 79 82 92 34
GRASSO Sandrine	80	06 45 74 53 38	GONTIER Daniel	80	06 77 19 66 98
ROQUEBERT Colette	31	05 61 90 38 19	CHARRIE Franck	32	06 07 62 41 95
MORITZ Thierry	33	06 41 81 47 37	PERDUCAT Pascal	33	06 07 59 70 04
STAAL Hervé	33	06 87 29 21 85	OSZUST Jordi	64	06 76 82 73 95
DUCOS Muriel	65	05 62 96 25 90	HABAROU Marielle	65	06 10 32 32 45
PASQUIET Patrick	66	06 75 91 54 27	BERGERAT Laurent	87	06 17 28 84 31
CHAUX Pierre	87	06 20 95 79 06	TCHEUNKAM Bertrand	29	07 87 00 06 36
ALLAIN Thierry	29	06 81 78 81 82	LE TIEC Philippe	35	06 21 03 06 76
BELLIOT Patrice	44	06 08 61 05 90	RAHAMI Medhi	45	06 86 87 31 53
CHAUVIN Christine	44	06 10 96 50 95	DITTIERE Patrice	49	06 07 73 70 96
PESCHE Alain	53	06 07 29 33 73	LEMESLE Guillaume	76	06 31 49 05 42
SCHWARTZ Laurent	77	06 85 68 62 52	MORNET Henri	93	01 48 97 08 39
ALTINDAG Hasan	93	06 08 53 27 89	FITOUSSI Eric	94	06 60 83 89 70